

L'Union européenne et la double catastrophe qui s'annonce

lundi 29 avril 2019, par [Tony ANDREANI](#)

La catastrophe économique et sociale

Il faut regarder les choses en face, et prendre de la hauteur. L'UE va vers une catastrophe financière, et par suite économique. Le fait majeur, même s'il n'est pas propre à l'UE, est l'accumulation des dettes privées, bien plus grave que celle des dettes publiques [1]. Elles s'élèvent, pour ne prendre que le cas de notre pays, à 133% du PIB. Cela signifie que, du ménage le plus modeste aux plus grandes entreprises, le niveau des dettes est tel qu'il sera impossible de les rembourser ou bien qu'on ne pourra le faire qu'en vendant des actifs, c'est-à-dire en sacrifiant l'investissement, donc en bloquant la croissance. Pire : si tout le monde se met à vendre, les prix de ces actifs s'effondrent, ce qui conduit à un krach financier, déjà plusieurs bulles étant en préparation [2]. Une situation qui alarme le FMI, mais où les grands financiers, eux qui savent quand il ne faut pas vendre, voient une occasion de racheter et de dépecer des milliers de PME prêtes à sombrer.

C'est ce que l'on a déjà vu lors de la grande crise de 2007-2008, qui a détruit près de la moitié de la capitalisation boursière mondiale, et qui a mis les banques au tapis, tant elles étaient surchargées de créances pourries, sous une forme ou une autre. A quoi il faut ajouter que la finance de marché (le commerce des actions, des obligations et des produits dérivés), qui représentait des mouvements de capitaux colossaux, infiniment supérieurs à ceux du commerce réel, avait complètement décroché de l'économie réelle, et s'était brutalement dégonflée [3]. On le sait, cette crise des banques n'a été contenue qu'en faisant appel aux finances publiques, aux frais donc des contribuables.

Or la même crise financière se profile à l'horizon de l'UE, parce que celle-ci n'a pas pris les mesures qui s'imposaient. En bref d'abord les banques n'ont pas été soumises à des contraintes fortes dans leur fonction de créatrices de monnaie : les ratios de fonds propres (ceux qui leur permettraient de faire face aux risques de non-remboursement de leurs créances) sont restés beaucoup trop faibles, tandis que l'outil des réserves obligatoires (auprès de la Banque centrale) restait mis au rancart [4]. Ensuite la séparation de leurs activités de dépôt et de crédit de leurs activités de marché n'a pas été effectuée (le Parlement européen, sous pression et sans doute par incompetence, n'a pas suivi une proposition en ce sens de la Commission européenne) [5]. Enfin la garantie des dépôts [6] a été placée à un niveau si bas (100.000 euros par déposant) qu'elle est incapable de sauver les économies des déposants si les banques ne peuvent plus les garantir, ce qui risque d'entraîner une panique de ces derniers, asséchant les bilans des banques (beau résultat de l'Union bancaire !). Dès lors tout est en place pour le retour d'une crise financière de grande ampleur (un véritable tsunami), d'autant plus que les banques européennes sont encore grevées de créances pourries, héritées de la précédente crise [7].

Comment en a-t-on arrivé là ? Il n'y pas de mystère. Les lobbies bancaires ont pesé de tout leur poids, en exerçant le chantage suivant : si vous nous freinez dans nos activités, ce sont les banques états-uniennes qui récolteront la mise, et, si vous ne nous sauvez pas avec l'argent public en cas de crise systémique, vous mourrez avec nous, Aussi leur seul objectif, face à la répétition prévisible d'une crise financière, est-il de mettre à nouveau à contribution les Etats, ce qui veut dire accroître les déficits publics, et ce qui signifie réduire les budgets, donc toutes les dépenses de l'Etat social, et privatiser les services publics, au-delà de ce qui est déjà en cours [8]. D'où une crise sociale qui ne fera que s'aggraver, et dont le mouvement des gilets jaunes n'est que le premier contre coup.

Conclusion : le pire est devant nous. Dans mon précédent papier, je voulais montrer que l'euro n'était pas

viable, parce qu'il creusait les inégalités entre les pays européens. Maintenant c'est tout l'édifice européen qui risque de s'écrouler, avec fracas. La croissance était déjà atone, plus faible que dans tous les autres pays développés, elle glissera vers la récession. Les systèmes de protection sociale, qui, malgré de fortes disparités, étaient encore supérieurs à ceux des autres pays, seront démantelés. Incapable de se réformer, l'Union européenne sortira de l'Histoire, sans doute par éclatement. L'occasion de réformer, à son échelle, le capitalisme en profondeur, de retrouver quelque chose d'un « compromis keynésien », aura été manquée.

La catastrophe environnementale

Certes cette catastrophe en cours est mondiale. Mais l'UE avait eu la prétention, lors de la COP 21, de montrer le chemin. S'agissant du dérèglement climatique, elle ne pouvait bien sûr à elle seule l'enrayer, mais, vu son poids économique, elle pouvait largement contribuer à le modérer. Et il en allait de même pour la limitation de l'extinction des espèces. Enfin elle pouvait réduire le niveau de pollution et de déchets au sein de son espace géographique, et leur diffusion à l'extérieur. Or, à l'heure qu'il est, elle est loin d'avoir atteint ses objectifs. La production de CO2 n'a que faiblement diminué.

Ici encore c'est le monde de la finance qui a fait barrage, de concert avec les grandes multinationales vouées aux énergies fossiles (et encore subventionnées !) et aux produits chimiques les plus dangereux. L'UE s'est montrée incapable d'imposer une réorientation vers les énergies vertes et la production propre, se contentant des mesurette affichées par celles-ci, qui ne sont pour la plupart que du « green washing ». Elle avait pourtant, a priori, la force de frappe nécessaire pour adopter une réglementation sévère à son échelle et pour financer la transition écologique.

Il y a eu des propositions pour effectuer ce financement (on a parlé de 50.000 à 90.000 milliards d'euros pendant 5 ans). La BCE aurait pu user de son pouvoir de création de la monnaie pour injecter ces milliards dans l'achat de titres verts, alors qu'elle a déjà déversé 240.000 milliards d'euros sur la planète pour racheter des titres de dette publics et privés, afin de relancer (en vain) l'économie réelle. Or il a été répondu à cette dernière proposition que cela aurait revêtu à privilégier un secteur sur un autre, ce qui était contraire au sacro-saint principe de la concurrence. La Commission aurait pu également sortir les investissements verts du calcul du taux de déficit imposé par les critères de Maastricht, sans même revenir sur celui-ci. Et tout cela sans même violer les Traités [9]. Voilà qui en dit long...

Alors que faire ?

Une mobilisation sans précédent des associations et des jeunes pour sauver le climat interpelle les Etats européens, seul niveau où ils savent qu'ils peuvent être entendus. Même chose pour les gilets jaunes en France, qui ont bien compris que le combat social et le combat écologique étaient intimement liés, ce qui représente un bond en avant dans la conscience collective. On se rend compte qu'il n'y a pas grand-chose à attendre du Parlement européen, même s'il a pu marquer quelques points, et l'on se demande même s'il vaut la peine de voter aux élections européennes. La leçon de tout cela est que le seul point d'appui solide qui permette de faire face à la double catastrophe est celui de la souveraineté nationale. Car la bureaucratie et la technocratie européenne sont sous l'emprise des lobbies et, derrière eux, des 0,1% les plus riches, qui ont le pouvoir, directement ou indirectement, sur les grandes entreprises et sur les médias. Ces derniers sont prêts à tout pour sauvegarder leurs revenus et leur mode de vie, et même n'hésiteront pas à pratiquer la « stratégie du chaos » pour privatiser le monde à leur avantage (l'exemple grec en fait foi). Quant au désastre écologique, ce n'est pas qu'ils n'en soient pas avertis, mais ils croient qu'ils trouveront toujours les moyens de s'en protéger.

Les mêmes raisons inclinent à penser qu'un retour à une sorte de compromis keynésien à l'échelle nationale, en violation des traités, ne suffira pas.

Sans aucun doute retrouver une souveraineté monétaire et budgétaire peut permettre de sortir de la

dépendance et de la soumission aux instances européennes, et, à travers elles, aux intérêts allemands. Et le mieux serait de remplacer la monnaie unique par une monnaie commune, ce qui instaurerait une forme de coopération. Il y aurait aussi d'autres conditions, que j'ai essayé de définir dans mon précédent papier. Mais il faut aller plus loin pour conjurer les deux menaces évoquées précédemment. Voici quelques mesures gouvernementales indispensables.

Une séparation radicale entre le département dépôt et crédit et le département finance de marché devrait être imposée à nos quatre banques universelles. Elles devraient absolument renforcer leurs fonds propres, au moins à hauteur de 20%. Le marché secondaire des produits dérivés devrait être interdit (ceux-ci peuvent être utiles dans leur fonction assurantielle, mais les contrats ne devraient plus pouvoir être revendus). La Banque de France, perdant son indépendance, devrait pouvoir financer l'Etat à taux zéro, au moins dans une certaine mesure [10]. Ce fut le cas pendant les Trente glorieuses dans notre pays, et cela n'a aucunement débouché sur une hyperinflation. On devrait aussi taxer les transactions financières pour les ralentir. On pourrait également taxer les plus-values boursières en les modulant selon la durée de détention. Toutes ces mesures sont depuis longtemps sur la table. Mais cette régulation du capitalisme a ses limites. Elles tempèrent la violence du capitalisme, mais ne l'empêchent pas de faire la loi. Or celle-ci est antinomique avec l'élévation du bien-être social et avec la préservation de la vie sur terre.

Le capitalisme conduit inévitablement à la suraccumulation, la démonstration s'en trouve déjà chez Marx et tout l'a confirmé. Cette dernière débouche sur une surproduction chronique, la rétraction des revenus des classes populaires ne permettant pas de l'éponger. Dès lors il ne s'agit de rien moins que de changer substantiellement le mode de production, d'échange et de consommation, et cela suppose un retour de l'Etat pas seulement stratège, comme l'on dit, mais propriétaire effectif des moyens de production de base (en gros, ceux qui correspondent aux services publics, dont fait partie le système bancaire) et planificateur.

La question est bien trop vaste et complexe pour être développée ici. On se contentera de souligner la nécessité d'une planification écologique. L'un des moyens de cette planification écologique serait effectivement de la faire financer, mais cette fois au niveau national, par la Banque de France, achetant auprès des banques les obligations vertes sur le marché primaire (lors de leur émission) ou sur le marché secondaire (pour soutenir les cours). Le soutien à l'économie verte pourrait aussi être effectué par des institutions publiques. Enfin les crédits accordés aux entreprises vertes pourraient bénéficier de taux bonifiés. La planification écologique peut encore se servir d'autres leviers : la commande publique, les subventions. Cette politique résolue en faveur de l'environnement serait montrée en exemple, et les mouvements sociaux et partis politiques qui militent en faveur de la transition énergétique et d'une production propre, dans les autres pays européens, pourraient la populariser.

Mais, dans une économie ouverte comme l'est l'économie française, dans le cadre du marché unique, demeure le problème des importations, qui n'obéiraient pas aux mêmes normes écologiques, et qui viendraient concurrencer les produits du pays. La question européenne reste donc, en ce domaine aussi, inévitablement posée. Instaurer d'office un protectionnisme sélectif conduirait à des représailles. On peut certes mieux jouer sur le symbolique, comme on le fait avec le « made in France » ou avec les « appellations protégées », mais cela ne suffira pas. Aussi, tant que les institutions politiques de l'UE restent inchangées, il faudrait s'appuyer sur le poids économique de la France : soit négocier une élévation progressive des normes européennes, soit, en cas d'échec, exiger, comme en d'autres domaines, des clauses précises d'opt out (par exemple sur les pesticides, les néo-nicotinoïdes, l'achat d'énergies carbonées). Même chose au niveau des traités de libre-échange avec les pays extérieurs à l'Union, manifestement contraires à la conversion écologique.

On voit que la sortie de l'euro, même dans le meilleur des cas, laisse non résolues des questions essentielles concernant le marché unique (des marchandises) et la politique commerciale des pays, aujourd'hui compétence exclusive de l'Union.

Notes

[1] Depuis 1950 le poids de l'endettement du secteur privé a été multiplié par 3.

[2] Des bulles boursières, des bulles hypothécaires, des bulles de prêts aux entreprises, des bulles immobilières, des bulles de cartes de crédit, la bulle des prêts étudiants aux Etats-Unis (1000 milliards de dollars !), les bulles de prêts aux ménages. Le risque est que toutes ces bulles éclatent en même temps.

[3] Il faut néanmoins distinguer, dans la finance de marché, les fonctions liées à l'investissement (le rôle de conseil, d'intermédiation et d'exécution des ordres des entreprises, tels que les introductions en Bourse, les émissions de titres, les opérations de fusion/acquisition), qui ont un rapport avec l'économie réelle, des opérations purement spéculatives, qui peuvent rapporter beaucoup plus gros, comme entraîner des pertes considérables (« l'économie casino »)...

[4] Contrairement à la Chine.

[5] On se souvient que le candidat Hollande s'y était engagé pour la France, mais que, une fois élu, il n'en fit rien.

[6] Par un fonds abondé par les banques.

[7] La plupart des banques européennes seraient en état de faillite virtuelle, surtout si l'on considère la taille de leur hors bilan (il s'agit de ce que l'on appelle le « shadow banking », ces fonds spéculatifs créés par les banques en y détachant une partie de leurs salariés, afin d'échapper à la réglementation bancaire, lesquels fonds leur empruntent pour réaliser des opérations à fort effet de levier). J'ai trouvé cette estimation pour une banque européenne standard : 50 milliards de fonds propres, 1500 milliards d'actifs et 30.000 milliards de hors bilan, dont au moins 10% seraient à haut risque !

[8] Gaël Giraud, dans une interview sur Thinkerview, évoque une possible privatisation de la SNCF, vu l'ampleur des dettes à reprendre, un possible démantèlement de la Caisse des dépôts et consignations, le possible transfert des livrets A aux banques privées.

[9] Sur ce sujet, et plus largement sur la double crise qui menace, cf. les remarquables analyses de Gaël Giraud, dont je me suis inspiré ici.

[10] Ce que le traité de Maastricht a interdit. De même la BCE n'a pas le droit de le faire.